

Résumé des programmes d'avantages sociaux¹

	Pays (admissibilité indiquée, le cas échéant)		
	Canada	Royaume-Uni	États-Unis
Pour obtenir des renseignements sur l'admissibilité, voir les notes 2, 3 et 4.			
Régimes de retraite			
Un régime de retraite à cotisations déterminées concurrentiel assorti d'une cotisation annuelle fixe de l'employeur de 3% (qui augmente à 4% après 10 années de service ou plus) du salaire admissible. Le salaire admissible comprend le salaire de base et les primes, et est plafonné à 200 000 \$ (150 000 \$ pour les employés qui touchent des commissions). De plus, la TD verse un montant équivalant aux cotisations de l'employé, jusqu'à un maximum de 5% du salaire admissible. La TD verse une cotisation de contrepartie de 50% pour moins de cinq années de service, et cette cotisation passe à 100% pour les employés ayant plus de cinq années de service. Les cotisations totales peuvent représenter entre 3% et 9% du salaire admissible en cotisations d'épargne-retraite payées par la TD. Les employés embauchés le 31 décembre 2018 ou avant cette date participent à un régime de retraite à prestations déterminées.	●		
Un régime d'épargne-retraite 401(k) assorti d'une cotisation fixe annuelle de la TD représentant entre 2% et 6% du salaire de l'employé, plus une cotisation de contrepartie de la TD sur les cotisations de l'employé pouvant aller jusqu'à 4,5% du salaire. Les cotisations totales peuvent représenter entre 6,5% et 10,5% du salaire en cotisations d'épargne-retraite payées par la TD.			●
Un régime de retraite collectif auquel la TD verse une cotisation de base de 8% du salaire admissible, ainsi qu'une cotisation de contrepartie de 100% sur les cotisations obligatoires de 1% de l'employé et les cotisations facultatives de l'employé pouvant aller jusqu'à 2% du salaire admissible, est offert à tous les employés admissibles. Le salaire admissible comprend le salaire de base, plafonné à 150 000 £.		●	
Régimes d'avantages sociaux			
Un régime d'avantages sociaux souple à frais partagés comprenant diverses options complètes d'assurance vie, invalidité, accident, médicale, soins dentaires et soins de la vue est offert aux employés admissibles et à leurs personnes à charge. Nous comparons régulièrement notre régime d'avantages sociaux à ceux d'autres employeurs de premier plan pour déterminer comment nous nous positionnons en ce qui concerne le soutien offert pour satisfaire les différents besoins des employés.	●	●	●
Un complément de six semaines à 100% du salaire pour les employées en congé de maternité, plus un complément de six semaines à 100% du salaire pour chaque employé qui prend un congé parental.	●		
Un programme de congé parental rémunéré offrant jusqu'à 16 semaines de congé rémunéré à tous les employés admissibles qui accueillent un nouvel enfant.			●
18 semaines de congé de maternité à 100% du salaire, plus 18 semaines de congé parental partagé à 100% du salaire.		●	
Des comptes de gestion (y compris un compte gestion-santé auquel la TD contribue) qui permettent aux employés d'obtenir le remboursement d'articles liés à la santé pour eux-mêmes et les membres de leur famille admissibles, y compris le remboursement de frais médicaux et de soins aux personnes à charge.	●		●
Un compte de mieux-être qui permet aux employés d'échanger les crédits payés par la TD contre des frais médicaux non couverts par le régime, un programme d'entraînement, du matériel d'exercice, des conseils et divers articles de prévention pour eux-mêmes et les membres admissibles de leur famille.	●		
Des vacances payées dont la durée est établie en fonction du poste occupé et des années de service ⁵ .	●	●	●
Programme mondial de reconnaissance de services : Un programme à l'échelle de l'entreprise qui vise à souligner les anniversaires de service des employés tous les cinq ans, en offrant aux collègues soit dix actions de la TD, soit un article-cadeau au choix ⁶ . À leur 25 ^e anniversaire de service, et tous les cinq ans par la suite, les employés admissibles ⁷ obtiendront également une semaine de vacances supplémentaire (au prorata pour les employés à temps partiel) pour l'année de l'anniversaire.	●	●	●

Résumé des programmes d'avantages sociaux¹ (suite)

	Pays (admissibilité indiquée, le cas échéant)		
	Canada	Royaume-Uni	États-Unis
Pour obtenir des renseignements sur l'admissibilité, voir les notes 2, 3 et 4.			
Des rabais sur certains événements, activités, produits et services.	●	●	●
Régime d'actionnariat des employés : Un régime d'épargne à participation volontaire qui donne aux employés l'occasion de participer à la prospérité à long terme de la TD en devenant actionnaires. La TD verse un montant correspondant à 100 % de la première tranche de 250 \$ des cotisations de l'employé chaque année et à 50 % du reste des cotisations de l'employé (qui peut cotiser jusqu'à 10 % de son salaire admissible), jusqu'à concurrence d'une contribution de la TD de 3,5 % du salaire admissible de l'employé ou de 2 250 \$, selon le plus petit des deux montants.	●		
Régime de primes de rendement : La TD verse un montant équivalant aux cotisations de l'employé jusqu'à concurrence de 125 £ par mois.		●	
Régime d'épargne Vision d'Avenir des employés de la TD : Un régime d'épargne collectif à participation volontaire qui permet aux employés d'épargner au moyen de retenues sur leur salaire ou de montants forfaitaires, en plus d'y verser leur prime de rendement ou d'y transférer un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou un compte d'épargne libre d'impôt non immobilisé. Les employés peuvent contribuer au REER collectif (compte personnel ou de conjoint) ou à une combinaison des deux. La TD paie la majorité des frais de gestion et de placement du régime.	●		
Des assurances maladie et soins dentaires à l'intention de certains groupes admissibles de retraités, financés en partie par la TD ⁸ .	●		●
Congés autorisés non rémunérés prolongés pour les employés qui ne peuvent pas travailler pour des raisons liées à la COVID-19.	●	●	●
Programmes d'aide aux employés			
Divers outils en ligne sur la santé et le bien-être visant à aider les employés à gérer leur bien-être physique, financier, social, mental et émotionnel et à faire des choix qui favorisent le mieux-être.	●	●	●
Programme de remboursement du vaccin contre la grippe ⁹ .	●	●	●
Un rabais pour des services de garde d'enfants de qualité, à temps plein ou partiel, d'urgence, temporaires ou occasionnels assurés par un fournisseur externe.	●		
Compte pour personnes à charge : Un compte de retenue sur la paie avant impôt financé par l'employé pour le paiement de services destinés aux personnes à charge, comme les services de garde, des programmes parascolaires ou les soins aux aînés.			●
Bons pour services de garde : Un avantage financé par l'employé qui procure des bons pour services de garde exempts d'impôt et de NIC (National Insurance Contribution).		●	
Prestation pour allaitement : Remboursement des tire-laits et des conseils en matière d'allaitement par le biais du régime ¹⁰ .	●		●
Un programme d'aide aux employés et à la famille dans le cadre duquel un tiers fournisseur offre des conseils confidentiels et des services de recommandation pour aider les employés aux prises avec diverses difficultés de la vie.	●	●	●
Trauma-Secours en cas d'incident critique : Un programme assurant à nos employés l'accès immédiat à des soins professionnels qui les aident à faire face à divers événements possiblement traumatisants tels qu'un vol à main armée ou le décès d'un collègue.	●	●	●
Avantages bancaires aux employés : Permettent aux employés et aux retraités admissibles de profiter de taux préférentiels et de rabais sur une vaste gamme de produits et de services, y compris les assurances habitation et auto.	●		●
Programme Bike to work : Un avantage financé par les employés qui offre un moyen efficace sur le plan fiscal de disposer d'un vélo pendant une période de 12 mois, au terme de laquelle la propriété du vélo peut être transférée à l'employé.		●	

Résumé des programmes d'avantages sociaux¹ (suite)

	Pays (admissibilité indiquée, le cas échéant)		
	Canada	Royaume-Uni	États-Unis
Pour obtenir des renseignements sur l'admissibilité, voir les notes 2, 3 et 4.			
TD Reflect (bien-être financier) : Aide les employés à prendre des décisions financières éclairées, en fournissant des renseignements sur la gestion et la planification des événements de la vie quotidienne, ainsi que des conseils financiers (p. ex. pour éviter des arnaques financières et obtenir les meilleurs taux hypothécaires).		●	
Programme de bourses pour les enfants d'employés de la TD : Des bourses d'admission uniques sont accordées à des candidats qui respectent les critères d'admissibilité et obtiennent du succès tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école.	●		●
Tous les employés admissibles ont accès à un programme de soins médicaux virtuels ¹¹ .	●	●	●
Programme des ambassadeurs du bien-être : Les ambassadeurs sont des employés bénévoles de la TD qui collaborent avec différents secteurs d'activité de la TD, proposent aux collègues des ressources sur le bien-être et les aident à favoriser leur bien-être.	●	●	●
Appli Bien-être global : Une plateforme virtuelle qui donne accès à des ressources sur le bien-être aux collègues, notamment des articles, des vidéos et d'autres outils.	●	●	●

¹ Les employés qui ne résident ni au Canada, ni aux États-Unis, ni au Royaume-Uni représentent moins de 1% de l'effectif de la TD. La TD offre des régimes d'avantages concurrentiels dans les autres pays. Ces régimes ne sont pas considérés comme importants.

² Tous les employés permanents, à temps plein et à temps partiel, sont admissibles aux régimes mentionnés ci-dessus. Tous les employés au Canada doivent avoir travaillé pendant trois mois consécutifs avant de pouvoir participer au Régime d'avantages sociaux TD (Canada). Tous les employés doivent avoir travaillé pendant douze mois consécutifs avant de pouvoir participer au Régime de retraite à cotisations déterminées du Régime de retraite TD (Canada), et pendant trois mois consécutifs avant d'être admissibles au Régime d'actionnariat des employés (RAE). Les employés qui participent au RAE doivent compter deux ans de service continu à la TD pour obtenir des droits acquis et pouvoir retirer les cotisations de contrepartie de la TD. Aux États-Unis, les employés dont l'horaire hebdomadaire habituel comporte 20 heures sont admissibles à une assurance médicale et soins dentaires, une assurance soins de la vue, une assurance vie de base et complémentaire, ainsi qu'une assurance en cas de décès et de mutilations accidentels, dès le premier jour du mois suivant la date d'embauche. Les employés dont l'horaire hebdomadaire habituel comporte 30 heures sont admissibles à une protection pour invalidité de courte durée et à une protection pour invalidité de longue durée dès le premier jour du mois suivant la date d'embauche. Les employés dont l'horaire hebdomadaire comporte 20 heures sont admissibles à une protection pour invalidité de courte durée dès le premier jour du mois suivant 12 mois de service continu.

³ Canada : Les employés temporaires ont droit à des vacances annuelles et à une indemnité de vacances, tel qu'il est stipulé dans le *Code canadien du travail*, et peuvent profiter de rabais liés au bien-être, des services bancaires aux employés, de programmes de rabais et du Régime d'épargne Vision d'Avenir des employés.

⁴ Les employés temporaires rémunérés par la TD aux termes d'un contrat à durée déterminée ont droit aux mêmes avantages, sous réserve des règles de chaque régime.

⁵ Royaume-Uni : Les employés ont droit à 25 jours de congé payé, peu importe le poste occupé et les années de service. États-Unis : Les employés ont une banque de congés rémunérés, qu'ils peuvent utiliser pour des fêtes ou des vacances, ou en cas de maladie. Canada : Les employés à temps partiel qui comptent moins de 7,5 heures aux fins des avantages sociaux (moyenne des heures véritablement travaillées par semaine durant l'exercice financier précédent) et tous les employés occasionnels ont droit à des vacances ainsi qu'à une indemnité de vacances au montant stipulé par le *Code canadien du travail*. Pour les employés canadiens qui touchent des commissions, toutes les primes octroyées dans le cadre du programme de commission comprennent tous les montants relatifs à l'indemnité de vacances et à celle des jours fériés. Les employés qui touchent des commissions ainsi qu'un salaire de base régulier accumulent aussi des vacances payées jusqu'à concurrence des vacances auxquelles ils ont droit par année, sous réserve des modalités du régime vacances.

⁶ À leur cinquième anniversaire de service, les employés reçoivent dix actions de la TD. À leur dixième anniversaire de service, et tous les cinq ans par la suite, les employés peuvent choisir entre dix actions de la TD ou un article-cadeau.

⁷ Les employés de TD Reinsurance (Barbados) Inc., de TD Bank^{MO}, America's Most Convenient Bank^{MO} et d'Epoch, les collègues rémunérés à la commission et les collègues ayant utilisé un nombre de congés payés supérieur au nombre autorisé ne sont pas admissibles.

⁸ Canada : Les employés embauchés le 1^{er} juin 2017 ou après cette date ne sont pas admissibles au Régime d'avantages sociaux des retraités de la TD. États-Unis : Quelques employés, qui proviennent d'anciennes acquisitions et prennent leur retraite avant le 1^{er} janvier 2025, peuvent être admissibles à un régime fermé d'assurance maladie pour les retraités, s'ils répondent aux exigences en matière d'âge et de service.

⁹ Au Canada, les coûts sont remboursés uniquement s'ils ne sont pas couverts par la province. Au Royaume-Uni, tous les employés ont droit à ce remboursement.

¹⁰ Canada : Remboursement des tire-lait dans le cadre du régime d'assurance maladie, jusqu'à un maximum à vie de 400 \$. Les services de consultation en allaitement peuvent être réclamés en tant que dépenses admissibles dans le cadre du compte de mieux-être (à l'exception de TD Assurance, Assurances générales). États-Unis : Remboursement du matériel de tire-lait et d'autres services d'allaitement dans le cadre du régime d'assurance maladie.

¹¹ Payé par la TD au Royaume-Uni et au Canada. Les avantages sociaux aux États-Unis sont offerts aux employés inscrits au régime d'assurance maladie de la TD.

